

Offices régionaux de placement. Quelles mesures pour quelle efficacité ?

Le Secrétariat à l'économie (Seco) évalue régulièrement l'ensemble des ORP de notre pays quant à leur capacité à réinsérer rapidement et durablement les chômeurs.

Pour ce faire, le Seco prend en considération les handicaps ou les avantages objectifs qui influencent, dans chaque canton différemment, la capacité de l'économie à absorber des demandeurs d'emplois. Cette analyse donne lieu à un classement annuel.

Pour l'année 2011, avec 87 points - 13 points en-dessous de la moyenne nationale - les ORP jurassiens sont à l'avant-dernier rang suisse, ex-aequo avec Neuchâtel. Concrètement, entre 2010 et 2011, le canton du Jura a perdu 6 points. A noter pourtant qu'en 2009, notre canton se situait au-dessus de la moyenne avec un indice de 105. Par ailleurs, toujours selon le Seco, les ORP souffrent d'un grave déficit d'image.

Fort de ce constat, la Confédération a lancé une vaste campagne de promotion. Via les cantons, une brochure informative intitulée « Ayez le réflexe ORP » a récemment été envoyée à 85'000 entreprises. A un autre niveau, plusieurs cantons mal classés (Neuchâtel et Genève notamment) ont entrepris un certain nombre de mesures, voire ont projeté une réorganisation en profondeur de leurs ORP.

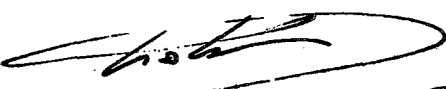
Considérant le rôle fondamental que les ORP jouent dans notre politique socio-économique, nous invitons le Gouvernement à répondre aux questions suivantes :

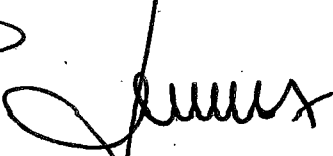
1. Quelle appréciation le Gouvernement porte-t-il sur l'action des ORP jurassiens et d'autre part, comment explique-t-il la position de notre canton, en queue de peloton, dans le classement du Seco ?
2. Quelles mesures le Gouvernement compte-t-il mettre en œuvre à court et moyen terme pour inverser la tendance et améliorer l'action des ORP ?
3. Enfin, quelle évaluation plus particulière le Gouvernement fait-il de la collaboration des ORP jurassiens avec les autres structures cantonales et/ou privées concernées par les mêmes groupes de personnes (notamment services sociaux et Caritas) ? Par ailleurs, la qualité de ces collaborations a-t-elle influencé le résultat de l'enquête du Seco ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

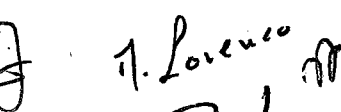
Delémont, le 24 octobre 2012

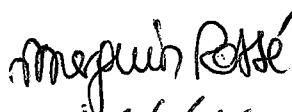

Pour le groupe socialiste
Raphael Ciochi





P. B. B. B.


A. Kaya


J. Lorenz


M. B. B. B.